



Déclaration de la FNEC FP-FO Académie de Bretagne au CHSCTA du 3 novembre 2020

Monsieur le Recteur,

Alors que le président de la République justifie un reconfinement immédiat car « chaque heure compte », de l'autre le ministre de l'Éducation nationale laisse personnels et élèves évoluer dans les mêmes conditions qu'avant l'accélération brutale de la circulation du virus ! Djillali Annane, chef du service de réanimation de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches affirmait pourtant le 10 octobre sur CNEWS que le virus se contractait sur son lieu de travail - en citant particulièrement les enseignants.

Les personnels des établissements scolaires (ainsi que les élèves et leurs familles) sont mis en danger. Depuis la rentrée de septembre, les chiffres de l'ARS Bretagne montrent que le lieu principal de « clusters » est le milieu scolaire et universitaire (près de la moitié des clusters avant les vacances : 22 sur 42 le 9 octobre ; et encore le quart à la fin de celles-ci : 23 sur 93 le 30 octobre).

Les conditions de la rentrée du 2 novembre ont amené 50 enseignants et AESH du lycée Le Dantec à se mettre en grève car « *les conditions de sécurité sanitaire ne sont pas réunies à ce jour* ». Ils exigent « *le dédoublement de toutes les classes ainsi que la correction des dysfonctionnements* ». « *Le protocole « renforcé », qui tel qu'il est conçu, ne garantirait pas la sécurité sanitaire des élèves et des personnels, ne peut, de fait, pas réellement s'appliquer au vu de la situation suivante :*

- *les classes à 35-36 élèves sont maintenues, interdisant la distanciation*
- *les couloirs sont bondés aux intercours et aux récréations*
- *il n'y a de gel hydroalcoolique à l'entrée d'aucune salle de classe*
- *la désinfection systématique des tables, chaises, poignées de portes et de fenêtres, des salles de classe et du self, ainsi que des sanitaires, est impossible, faute d'effectifs d'agents suffisants*
- *de nombreuses salles ne peuvent tout simplement pas être aérées (aucune fenêtre, ou aucun moyen de les ouvrir)*
- *les poubelles dans les salles de classe ne sont pas équipées de couvercle*
- *il est impossible de limiter le brassage des élèves en classes de 1ère et terminale, du fait de la réforme*
- *les professeurs d'EPS s'inquiètent des conditions sanitaires du passage des élèves dans les vestiaires*
- *les effectifs de surveillants sont insuffisants pour faire respecter le port du masque et la distanciation par les élèves en dehors des cours*
- *toute distanciation est impossible dans la file d'attente devant le self, puis au self*
- *à l'internat, les mesures de distanciation et de port du masque et de nettoyage des sanitaires sont très insuffisantes*
- *les masques « grand public » fournis aux élèves et aux personnels ne permettent pas de s'abstenir de la distanciation d'un mètre. »*

Le collège Rosa Parks est confronté à l'impossibilité de mettre une salle à disposition par classe, nos collègues ont exercé leur droit de retrait.

Au collège Anne de Bretagne à Rennes, les nouveaux masques n'ont pas été fournis aux personnels hier, en remplacement des masques DIM traités à la zéolithe d'argent et de cuivre.

Au lycée hôtelier de Dinard, nos collègues attendent des consignes : Les restaurants d'initiations ou pédagogiques accueillants des élèves clients jusqu'au nombre de 40 élèves (sans masque pendant leur repas) + 10 élèves intervenants sur un service d'au moins 1 heure doivent-ils continuer à fonctionner ? en sachant que ces élèves peuvent être aussi contaminants que des clients extérieurs qui vont dans les restaurants commerciaux qui ont eu une mesure de fermeture.

Ces problèmes et ou d'autres (comme le remplacement des personnes vulnérables ou malades) touchent l'ensemble des établissements scolaires.

« Les organisations FSU, FNEC FP-FO, SUD Education, UNSA Education, Sgen-CFDT, SNALC, CGT Educ'action, SNCL-FAEN, FCPE, l'UNL et la FIDL considèrent que la situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges, lycées.

Elles demandent au ministre de l'Education nationale de procéder au recrutement de ces personnels dès la reprise du 2 novembre, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en réabondant les listes complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire. »

À ne pas débloquer les moyens urgents pour protéger l'école et ses personnels, le Ministre prend la responsabilité d'une dislocation généralisée ! C'est pourquoi nous demandons que :

- toutes les mesures pour la protection des personnels soient effectives ;
- tous les postes nécessaires pour assurer l'enseignement plein et entier soient créés.